



**Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle**

Déclaration liminaire CAPA du 1^{er} juin 2023

Cette CAPA se réunit afin d'examiner les refus de congé formation, ainsi que les recours contre les refus de temps partiels.

Cette CAPA se tient dans un climat social toujours tendu, puisque après des mois de mobilisation massive contre le projet de réforme des retraites, le Président de la République a décidé d'imposer cette réforme injuste et injustifié. Le gouvernement a choisi d'utiliser le 49-3, véritable aveu de faiblesse et outil anti démocratique, ce qui n'a fait que renforcer la détermination des salariés. Force Ouvrière appelle donc les personnels à se mettre massivement en grève et à descendre dans la rue le mardi 6 juin pour demander l'abrogation de la réforme des retraites.

Nous allons tout d'abord examiner les refus d'octroi de congés formation. Ces collègues font leurs demandes depuis de nombreuses années, et cela sans succès. Pour Force Ouvrière il est inacceptable que des personnels ne puissent pas utiliser leur droit à la formation pour des raisons uniquement comptables. Pour un professeur certifié, retrouver le pouvoir d'achat qui lui a été confisqué par la désindexation du point d'indice signifie obtenir l'agrégation. Pour beaucoup d'enseignants, pourvoir consacrer du temps à la préparation de l'agrégation est plus que jamais indispensable, et avec la charge de travail qui ne cesse d'augmenter, il devient de plus en plus difficile de concilier les deux.

Et ce n'est pas le pacte proposé par le ministre qui va alléger la charge de travail. Plutôt que d'augmenter le point d'indice, le gouvernement préfère ajouter de nouvelles tâches dans lesquelles les enseignants devraient s'investir pour obtenir des rémunérations supplémentaires. Il s'agit là d'une grave attaque contre le statut des enseignants. Ce ne sont pas des missions locales qui doivent définir la rémunérations des enseignants, mais leur corps, leur grade et leur échelon. Toute autre proposition est une atteinte aux statuts des enseignants qui seuls doivent déterminer la rémunération. Ce n'est qu'à travers une augmentation du point d'indice que les salaires peuvent être réellement revalorisés. Force Ouvrière engage les enseignants à refuser de s'engager dans le pacte et en demande la suppression.

Nous allons également nous pencher sur les cas des collègues qui se sont vus refuser un temps partiel. Il est scandaleux que de collègues se voient ainsi refuser des temps partiel. Face aux

dizaines de milliers de postes à pourvoir dans les fonctions publiques, nous avons pu entendre le ministre M. Guerini déclarer qu'il fallait donner de l'attractivité à la fonction publique. Est-ce là la déclinaison de cette attractivité dans l'Éducation Nationale ? Refuser des temps partiel en forçant des collègues à travailler plus ? Beaucoup de collègues sont à bout, et une demande de temps partiel peut être un moyen de souffler un peu. Mais face à ces demandes, c'est l'autoritarisme qui prime. On voudrait dégoûter les collègues qu'on ne pourrait pas mieux s'y prendre.

Les collègues sont à bout et il est d'autant plus urgent qu'il y ait une véritable revalorisation (et non de la poudre aux yeux comme ce qui a été mis en place), c'est à dire une revalorisation réelle du point d'indice. Il est aussi indispensable de créer des postes (au lieu d'en supprimer), de réduire le nombre d'élèves par classes, afin de donner de meilleures conditions de travail aux personnels. Il faut des actes concrets, les beaux discours ne servent plus à rien. Et ne nous y trompons pas, nous savons déjà que de nombreux concours du second degré n'arriveront pas à pourvoir tous les postes. Derrière les effets d'annonce, il y a la réalité.

Force Ouvrière a appelé le 31 mai les personnels à se mobiliser contre les graves attaques contre l'école, et les engage à poursuivre les mobilisations.

Force Ouvrière demande :

- **le retrait du projet de réforme des retraites Borne-Macron**
- **une augmentation immédiate de 25 % de la valeur du point d'indice sans contreparties**
- **la suppression du pacte Pap Ndiaye**
- **l'arrêt de la réforme de la voie professionnelle**
- **l'abrogation de la réforme du lycée et du bac**
- **l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique**